

BROCHURE SYNTHÉTIQUE



CONSTRUCTION CH TROUSSEAU

Etablissement SANITAIRE

JUILLET 2025

ZA Les Forts – 38 rue de Paris – 28500 CHERISY
Tel: 02 37 51 13 27
gdeco@gdeco.fr

Brochure synthétique

Table des matières

1	Carte d'identité de l'opération	2
1.1	Caractéristiques de l'opération	2
1.2	Notice architecturale et fonctionnelle	3
1.3	Caractéristiques et répartition des différents secteurs d'activités.....	9
2	Plans et découpages en secteurs fonctionnels.....	11
2.1	Secteurs fonctionnels – Code couleurs	11
2.2	Axonométrie.....	12
2.3	Niveau R-1	13
2.4	Niveau Rdc	14
2.5	Niveau R+1	15
2.6	Niveau R+2	16
2.7	Niveau R+3	17
2.8	Niveau R+4	18
2.9	Niveau Toiture	19

1 CARTE D'IDENTITE DE L'OPERATION

1.1 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Nom de l'établissement : **CH TROUSSEAU**

Dénomination : **Construction**

Surface générale SDO : **88 459 m² hors parking et hors hélistation**

Opération neuve : **Oui**

Phasage : **Oui 2 phases**

Mode de dévolution : **Entreprise générale**

Programmiste : **ICADE SANTÉ**

AMO / Conducteur d'opération : **A2MO**

Architectes : **AIA LIFE DESIGNERS**

Bureau d'études structure : **AIA INGÉNIERIE**

Bureau d'études technique :

Bureau de contrôle : **APAVE/ SOCOTEC**

Coordonnateur Sécurité : **BUREAU VÉRITAS**

1.2 NOTICE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE

1.2.1 PRESENTATION DU PROJET

L'objectif des différents regroupements de services entre les sites de Bretonneau et de Trousseau vise à optimiser la prise en charge des patients en urgences grâce à :

- Une adresse unique « *la cour des urgences* » desservant d'un côté les urgences pédiatriques de l'autre celles de l'adulte
- Un regroupement sur un service unique de la prise en charge des urgences
- Création d'un « *stroke center* » pour la prise en charge des urgences vasculaires cérébrales (AVC) et coronaires (infarctus)
- Regroupement sur un étage dédié des lits de soins critiques du CHU (réanimation et Soins Continus), associé à une réversibilité d'une partie de ces lits permettant une adaptation de la prise en charge au contexte médical et sanitaire
- Articulation de l'ensemble de ses structures de soins aigus autour d'un « *axe rouge* » vertical permettant leur desserte par les Unités Mobiles d'Urgence terrestres et hélicoptérées

Ce sera aussi l'opportunité pour le site de Trousseau de bénéficier d'un plateau technique unique regroupant l'ensemble des activités chirurgicales et interventionnelles permettant le développement des techniques de prise en charge mini-invasives :

- 23 salles opératoires chirurgicales
- 5 salles de cardiologie interventionnelle dédiées à la prise en charge de pathologies des artères coronaires et des troubles du rythme cardiaque
- 2 salles « hybrides » - salle opératoire et de radiologie - pour la prise en charge des maladies vasculaires complexes et valvulaires cardiaques par voie percutanée
- 5 salles de radiologie interventionnelle – Neuroradiologie - Radiologie - Tomodensitométrie et IRM –
- 5 salles d'Endoscopie diagnostique et thérapeutique

En outre ce plateau technique unique et l'optimisation des flux des patients dès leur arrivée à l'Hôpital permettra une accentuation du développement de la prise en charge ambulatoire :

- Chirurgicale et interventionnelle située au cœur du plateau technique
- Médicale située à l'articulation entre les consultations externes et l'hospitalisation conventionnelle

Le regroupement sur un même site des structures pédiatriques et adultes permettra un partage des techniques les plus innovantes pour la pédiatrie. La présence de l'hélistation et un accès depuis celle-ci vers le NHC permettra aussi une prise en charge des enfants en situation critique aigue.

Enfin la présence des réseaux de transport automatisés lourds, qui depuis la plateforme logistique alimentent les différentes entités fonctionnelles et médicales de l'établissement, garantie une efficacité pour la distribution quotidienne des besoins des différents services en repas, linge et produits pharmaceutiques.

1.2.2 UN NOUVEAU QUARTIER HOSPITALIER

L'étude d'un schéma Directeur Hospitalier à l'échelle du site anticipe le développement de ce territoire avec l'accueil de programmes complémentaires. En effet, avec la construction du Nouvel Hôpital Trousseau (NHT), du Nouvel Hôpital Clocheville (NHC) et les laboratoires et la Recherche en Biologie (NHB), les fonctions logistiques feront l'objet d'une restructuration-extension afin de satisfaire aux nouveaux besoins fonctionnels du site. Le regroupement des psychiatries fera aussi l'objet d'une reconstruction sur le site (NHP).

C'est un nouveau quartier dans toutes ses dimensions qu'il s'agit de construire à la fois spatialement mais aussi dans la durée. À l'horizon 2026, les étapes sont longues et le plan esquissé aujourd'hui devra pouvoir s'adapter avec toute la souplesse requise par des évolutions programmatiques qui ne manqueront pas de survenir au cours de son processus de développement. S'adapter donc, mais tout en conservant les lignes directrices et les qualités urbaines dont nous lançons les bases en 2020, au service tout à la fois d'un centre hospitalier mais aussi d'un grand paysage et d'un lieu de vie ouvert à tous.

La première étape du renouveau hospitalier du site de Trousseau concerne la construction des bâtiments suivants : Nouvel Hôpital Trousseau (**NHT**) pour les adultes, Nouvel Hôpital Clocheville (**NHC**) pour la pédiatrie.

Cette première étape a fait l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé par le CHU en octobre 2018 qui a permis la sélection du cabinet d'architectes AIA. Aujourd'hui seules le NHT et le NHC font l'objet d'une demande de Permis de Construire.

Le site sera pourtant bientôt complété par la construction du projet des Laboratoires et de la Recherche en Biologie (**NHB**), le projet de regroupement des activités de psychiatrie (**NHP**), l'extension du logipôle, la construction d'une nouvelle chaufferie, le projet d'un Hôpital, d'une Maison des Parents, etc....

Ces nombreux projets s'inscrivent chacun sur le Schéma Directeur Immobilier pour s'assurer que les emprises qui leur sont dédiées sont suffisantes à l'intégration de leur programme en cohérence et avec les différents articles du PLU, mais aussi pour s'assurer que leur positionnement sur le site est cohérent au regard des échanges fonctionnels avec les autres entités déjà présentes, ou à venir, et au regard de leur développement respectif.

La tour IGH ne sera pas démolie à moyen terme, au regard des coûts engendrés par cette destruction estimés à ce jour entre 20 et 30 M€. En outre, son maintien au-delà de la livraison du projet du NHT, servira pour les différentes opérations tiroirs nécessaires à la réhabilitation du bâtiment d'Extension (T24). En effet, les locaux de consultations et les différents bureaux médicaux des médecins resteront dans la tour en attente de la réhabilitation du bâtiment d'Extension.

Enfin, compte tenu de ces coûts l'hôpital étudiera si son maintien ou sa démolition sont nécessaires au regard du développement du site et des activités du CHU.

1.2.3 LES ACCES LE STATIONNEMENT ET LES FLUX

L'offre de transport en commun va se développer dès l'année 2026, date de mise en fonction de la nouvelle ligne de tramway tourangelle. En effet, c'est à cette date que devrait s'ouvrir la Ligne 2 du tramway reliant le centre de l'agglomération de Tours au Nouvel Hôpital Trousseau. Cette ligne constituera un long couloir urbain entre l'Hôpital Bretonneau et celui de Trousseau grâce à l'implantation de gares situées au pied de chacun des hôpitaux.

Cette ligne de tramway sera complétée par les deux lignes de bus desservants déjà le site : Les lignes de bus N°3 et N°36 (leurs évolutions sont à l'étude par le syndicat des mobilités de Touraine).



L'Hôpital s'ouvre sur l'avenue de la République, au Sud du site, et sur l'Avenue du Général De Gaulle, au Nord. Un maillage interne permet de boucler les axes Nord-Sud situés à l'Est et à l'Ouest. Ce maillage se raccorde aux différentes voies situées en périphérie du site, même si aujourd'hui, elles sont toutes condamnées à l'exception de la liaison à l'Est avec la Rue Félix Dujardin qui fonctionne pour la Ligne 3b du bus, afin que celui-ci puisse sortir du site pour regagner son terminal proche de la Mairie de Chambray-Les-Tours.

Le maillage interne peut s'apparenter à un « ring » hospitalier faisant le tour du site, et de l'ensemble des programmes hospitaliers, en empruntant pour partie la voie actuelle à l'Est, entre le futur rond-point d'accès sur l'Avenue de la République et le Nord du site vers l'Avenue du Général de Gaule. Cet axe routier Est accueillera principalement les flux du public, les taxis et les Véhicules Sanitaires Légers (VSL) qui s'orientent vers le dépose-minute du NHT.

Le personnel trouvera de son côté un point d'accès principal depuis le Nord, sur l'Avenue du Général De Gaulle, pour regagner les zones de stationnement qui lui sont principalement attribuées, situées au Nord du site.

Le public, quant à lui, continuera à entrer à l'Hôpital par l'accès historique situé sur l'avenue de la République. Cet accès empruntera l'actuelle voie en site propre des lignes de bus. Il sera élargi afin d'accueillir les flux en provenance de l'Avenue. En outre, un premier rond-point, situé en amont sur l'avenue de la République, permettra au public d'accéder aux services d'urgences adultes et pédiatrique situés tous deux à l'Ouest du NHT et du NHC. Ce même accès permettra aussi aux ambulances de regagner le SAS commun des urgences.

La logistique bénéficie de deux points d'accès possibles ; au Nord depuis l'avenue du Général De Gaulle ou au Sud depuis le futur rond-point avec la voie Ouest et l'avenue de la République.

Enfin, des pistes cyclables seront implantées le long des voies principales et autour de l'emprise du nouveau CHU. Elles pourront trouver des prolongements naturels tant vers le Nord sur l'Avenue Charles de Gaulle que vers l'Est en direction du parc du Château de la Branchoire en fonction du développement ultérieur du site. Un parc de stationnement pour les vélos est implanté proche du hall, au niveau au rez-de-chaussée du NHT et sous une partie couverte par le bâtiment des hébergements.

Depuis la future Gare du tramway, différents cheminements piétons mèneront vers les deux halls du NHC et du NHT au travers du Parc des Jardins des Renaissances, sans avoir à traverser de voie de circulation.

L'offre de stationnement sur le site de l'hôpital sera augmentée afin de compléter les besoins liés à l'arrivée des programmes du Nouvel Hôpital Clocheville et du pôle de Biologie. Pour cela, un parking de 800 places sera construit sous les hébergements du Nouvel Hôpital Trousseau. En outre, des places sont en cours de création au Nord du site afin de garantir une offre de stationnement équivalente à celle d'aujourd'hui pendant la période des chantiers du NHT et du NHC.

Une répartition simple permettra de distinguer les places nécessaires pour le public et celles attribuées au personnel. Des dépose-minute situés au plus près des halls du NHT et du NHC permettront de simplifier les parcours pour les personnes à mobilité réduite.

De manière générale, les places situées au nord du site seront dédiées au personnel alors que celles plus proches de l'entrée de l'Hôpital sur l'avenue de la République seront dédiées au public. Pour des raisons de sécurité, et afin de maintenir une séparation des flux, des barrières limiteront la circulation sur le site et canaliseront les flux du public sur la partie sud du territoire hospitalier.

Une évaluation dynamique plus fine des besoins de stationnement tenant compte des transferts modaux espérés a été engagé par le CHU. Elle permettra de préciser les besoins en stationnement et la cohérence de leur répartition sur le site entre public, personnel, ambulances et logistique.

En outre cette étude doit préciser les meilleures dispositions à prendre en compte pendant de la période du chantier pour la gestion des différents flux de véhicules afin de garantir à tous une accessibilité à l'hôpital aisée, et principalement pour les ambulances qui ne sauraient supporter de retard pour les urgences vitales.

1.2.4 PROJET PAYSAGER

La géographie sert de point de départ avec ses atouts et ses potentiels. Ceux tout d'abord de ce grand plateau dégagé avec l'amorce au nord d'un vallon en direction du Cher, de la butte aux boisements classés qui annonce le parc autour du château de la Branchoire dont la colline domine l'ensemble du site, et enfin du patrimoine arboré qui parsème les abords du CHU.

Nous proposons dans la continuité du Schéma Directeur et des orientations du SCOT, de renforcer le corridor paysager situé au Nord de la parcelle en plantant en renforçant la continuité paysagère entre les grandes masses arborées du vallon remontant du Cher et celle du parc du château.

Au sud, la création du Parc des Jardins de la Renaissance, en lieu et place des surfaces de stationnement actuelles permettent de retrouver des surfaces de pleine-terre arborées afin de limiter les îlots de chaleur.

Cette première pièce paysagère du site constitue aussi le point de départ de différents mails plantés le long des voies Est et Ouest qui regagneront le nord du site afin de créer une continuité paysagère avec le corridor écologique. Il convient au travers de grands espaces libres, avec leur vallonnement, de préserver également les perspectives dégagées qui existent aujourd'hui et permettent de mesurer les dimensions du site. Le parcours de l'eau également doit apparaître, comme la ravine du vallon le suggère, avec la création d'un bassin au sein de ce grand parc dont nous souhaitons conserver évidemment les plus beaux sujets.

La suppression d'une zone humide située au Sud-est du site actuel par la construction sur son emprise du NHC, sera compensée par la création de différentes zones humides ou de retenues d'eaux en différents points du site. La Prairie humide, située au Nord du Parc des Renaissances et servant de bassin de rétention, constitue l'une des principales nouvelles surfaces de zone humide. Elle est complétée par des noues situées le long de parc de stationnement nouvellement créé pour pallier la suppression des parkings situés sur l'emprise du projet.

Le projet paysager du parc, à l'entrée du CHRU, s'organise autour de trois secteurs principaux :

- 1- La clairière au centre des aménagements constituée d'engazonnement dégagés ;
- 2- La prairie humide, en rive nord du parc, qui recueillera une partie des eaux de ruissellement ;
- 3- La lisière en bordure de la voie d'accès à l'est du site, plantée de bosquets accompagnés de merlons pour dissimuler les infrastructures routières.

1.2.5 PROGRAMMES FONCTIONNELS DU NHT ET DU NHC

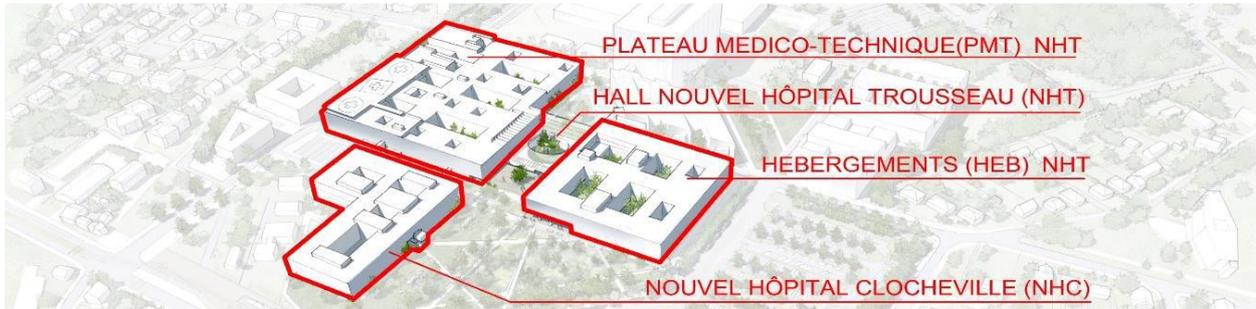
Plusieurs raisons ont mené à la configuration du projet actuel à l'échelle du site : les relations inter-entités, l'échelle de chacune des entités et leur relation avec les services hospitaliers existants ou restructurés. Les principales raisons peuvent se résumer aux suivantes :

La mise en place d'une proximité forte entre l'hôpital pédiatrique et celui des adultes afin que les urgences bénéficient d'un sas commun et que l'hélistation en toiture du NHT puisse aussi bénéficier aux urgences du NHC.

Le projet du Nouvel Hôpital Trousseau se développe sur 5 niveaux dont 1 en sous-sol totalement enterré. Cet ensemble est complété de locaux techniques situés en toiture des deux principales entités, et d'une hélistation qui prend place à l'aplomb du service des urgences et du Stroke Center du Plateau Médico-Technique du NHT. Le volume du Nouvel hôpital de Clocheville est unitaire, à contrario de celui du Nouvel Hôpital Trousseau qui est composé de trois entités :

- Le hall commun avec son patio circulaire.
- Un bâtiment d'Hébergement (HEB) regroupant sur 4 niveaux des consultations, une partie administrative, des locaux d'enseignement et l'ensemble des hospitalisations. Le niveau enterré accueille quant à lui des locaux techniques, de la logistique et deux niveaux de stationnement.

- Un Plateau Médico-technique (PMT) regroupant Urgences, Stroke Center, l'imagerie médicale, des consultations d'orthopédie, la médecine nucléaire, blocs opératoires, les services différents services de soins critiques, le SMUR et le service mortuaire. Le sous-sol du PMT accueille les vestiaires du personnel, les locaux de la logistique avec son aire de livraison, et des locaux techniques.



1.3 CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

Niveau S1 :

- **Autres locaux**
- **Entretien**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**
- **Parking**

Niveau Rdc :

- **Hôpital de jour, médecine ambulatoire**
- **Bloc opératoire**
- **Urgences**
- **Radiologie classique**
- **Radiologie équipement lourds**
- **Autres locaux**
- **Laboratoire centre de biologie EFS**
- **Pharmacie**
- **Entretien**
- **PC médical**
- **Services administratifs**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

Niveau R+1 :

- **Hôpital de jour, chirurgie ambulatoire**
- **Hôpital de jour, médecine ambulatoire**
- **SLD : Soins Longues Durées**
- **Bloc opératoire**
- **Surveillance continue**
- **Consultation explorations fonctionnelles**
- **Radiologie équipement lourds**
- **Autres locaux**
- **Pharmacie**
- **Stérilisation**
- **Entretien**
- **Unité centrale de restauration**
- **PC médical**
- **Services administratifs**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

Niveau R+2 :

- SLD : Soins Longues Durées
- SSR : Soins Suite Réadaptation
- Autres locaux
- Laboratoire centre de biologie EFS
- Stérilisation
- Entretien
- Unité centrale de restauration
- PC médical
- Services administratifs
- Circulations générales
- Locaux techniques

Niveau R+3 :

- SLD : Soins Longues Durées
- SSR : Soins Suite Réadaptation
- Réanimation
- Autres locaux
- Entretien
- Unité centrale de restauration
- PC médical
- Services administratifs
- Circulations générales
- Locaux techniques

Niveau R+4 :

- Autres locaux
- Circulations générales
- Locaux techniques

Niveau Toiture :

- Hélistation

2 PLANS ET DECOUPAGES EN SECTEURS FONCTIONNELS

2.1 SECTEURS FONCTIONNELS – CODE COULEURS

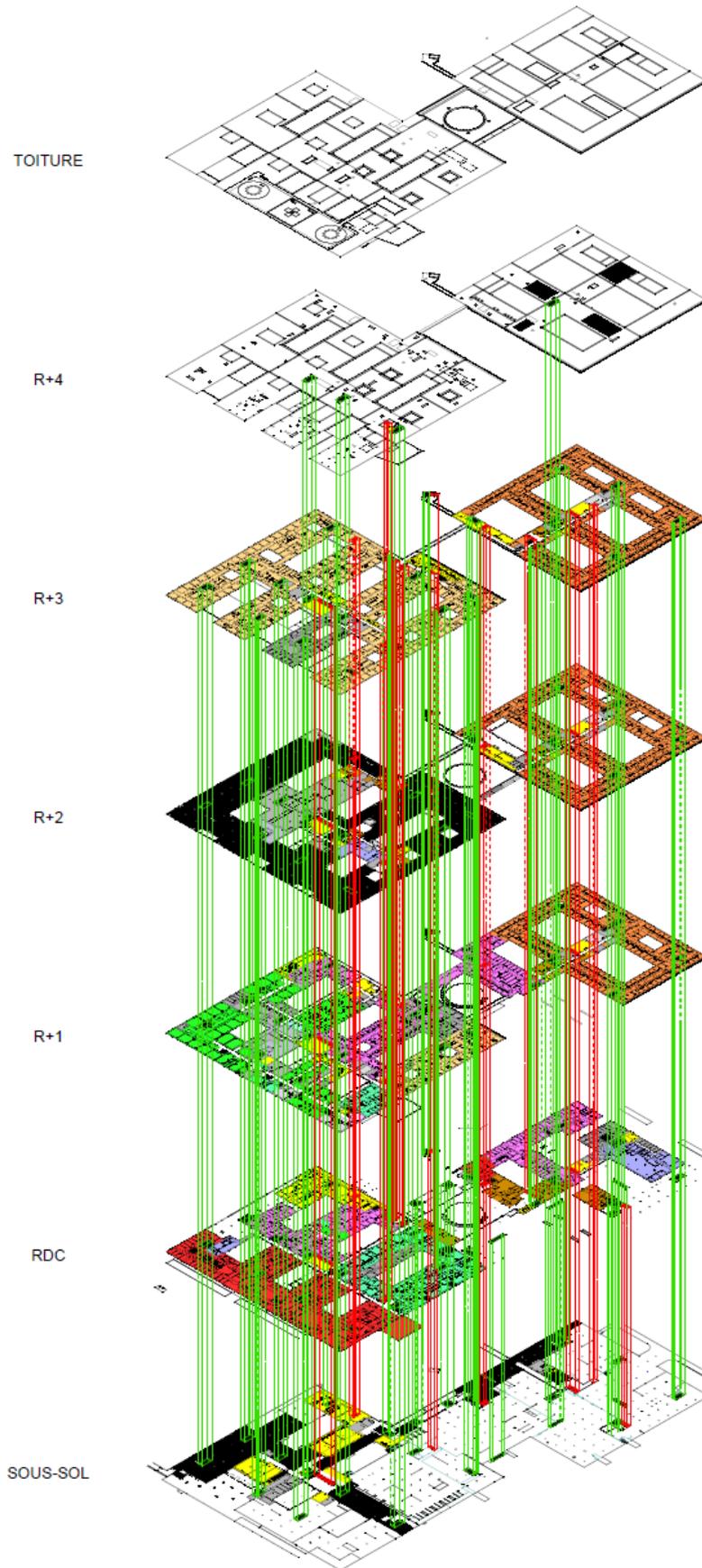


Liste des secteurs fonctionnels
Opérations "MCO" (santé)

Macro secteur fonctionnel	Secteur fonctionnel	Description du secteur fonctionnel	Code couleur	Code couleur RVB
Hébergement	Hébergement	L'ensemble des unités d'"HOSPITALISATION conventionnelle MCO/PSY/PEDIATRIE		255 - 145 - 71
	Hôpital de jour, chirurgie ambulatoire	L'hôpital de jour de chirurgie regroupe l'ensemble des locaux d'accueil des patients pour les actes de chirurgie ambulatoire : accueil, chambre individuelle ou espace mutualisé de fauteuils ainsi que tous les locaux servant de cette activité.		255 - 128 - 255
	Hôpital de jour, médecine ambulatoire	L'hôpital de jour regroupe l'ensemble des locaux des services accueillant les patients sur une journée au maximum afin de réaliser des soins ou examens qui nécessitent la proximité d'un plateau technique.		255 - 128 - 255
	SLD : Soins de longues durées	L'ensemble des unités d'hospitalisation de soins de longues durées		255 - 145 - 71
	SSR : Suite de soins et de Réadaptations	L'ensemble des unités d'hospitalisation de suite de soins et de réadaptation		255 - 145 - 71
Plateau Chaud	Bloc opératoire	Les blocs opératoires qui regroupent les blocs opératoires conventionnels, les blocs opératoires d'urgences ainsi que les salles de réveil		41 - 255 - 41
	Imagerie interventionnelle et salle de réveil			93 - 253 - 173
	Plateau technique	Le plateau technique comprend les locaux ayant une activité nécessitant la présence d'un anesthésiste mais qui ne sont pas situés dans le bloc opératoire ainsi que leur salle de réveil (Ex : endoscopie, lithotritie, salles d'accouchement, ...)		214 - 255 - 133
	Réanimation	L'ensemble des unités d'hospitalisation dites de réanimation demandant des prestations techniques et médicales plus fortes que l'hospitalisation traditionnelle : réanimation chirurgicale ou médicale, néonatalogie, réanimation pédiatrique, grands brûlés, hématologie, oncologie, chambres stériles		255 - 216 - 138
	Surveillance continue	L'ensemble des unités d'hospitalisation dites de surveillance continue demandant des prestations techniques et médicales plus fortes que l'hospitalisation traditionnelle.		255 - 216 - 138
	Urgences	Les urgences comprennent l'ensemble des services médical d'accueil, SMUR, SAMU		255 - 46 - 46
Plateau Froid	Consultations explorations fonctionnelles	Les consultations – exploration fonctionnelle comprennent les salles d'examen, salles de prélèvements, box de consultations et d'anesthésies. Les explorations fonctionnelles sous anesthésie sont classées dans le secteur plateau technique.		238 - 204 - 255
	Dialyse			255 - 128 - 255
	Echographie			93 - 253 - 173
	Radiologie classique	La radiologie classique regroupe les services d'imagerie conventionnelle		93 - 253 - 173
Logistique Medico Technique	Radiologie équipements lourds	La radiologie équipements lourds regroupe les services d'IRM, SCANNER, PET SCAN, ... ne nécessitant pas d'acte d'anesthésie.		93 - 253 - 173
	Autres locaux	Les autres locaux regroupent les lieux de culte, dépôt mortuaire, locaux d'enseignement, locaux de recherche, vestiaires centraux, bibliothèque centrale, locaux non affectés, ...		255 - 255 - 0
	Laboratoires centre de biologie EFS	Les laboratoires – centres de biologie – EFS - Lactarium - regroupent les services de distributions, réceptions, saluts, laveries, stockage et divers locaux liés aux unités		173 - 173 - 255
	Pharmacie	La pharmacie comprend les locaux de stockage, de préparation, de conditionnement, de fabrication des médicaments, les laboratoires de contrôle.		173 - 239 - 255
Logistique Hotelière et générale	Stérilisation	La stérilisation comprend les locaux de préparation, de stérilisation, de conditionnement et de stockage du matériel nécessitant une stérilisation.		191 - 191 - 212
	Entretien	Les locaux centraux d'entretien regroupent les magasins généraux, les ateliers, les garages, la lingerie, la blanchisserie, ...		181 - 181 - 181
Tertiaire	Unité centrale de restauration	L'unité centrale de restauration qui comprend la cuisine centrale et réserves, le foyer et le restaurant et autres locaux nécessaires à ce secteur.		222 - 222 - 222
	Archives	Les archives comprennent les locaux centraux de stockage des dossiers (hors les locaux d'archives de proximité comptés dans leur secteur respectif)		130 - 130 - 130
	hall d'accueil			209 - 139 - 0
	Locaux enseignement/formation/recherche	Salles de cours, salles de travaux pratiques, amphithéâtre, locaux de recherche, ...		209 - 185 - 0
	PC médical	Le PC MEDICAL recouvre l'ensemble des bureaux médecins, assistants, secrétaire, salles de réunion		171 - 171 - 171
Circulations générales	Services administratifs	Les services administratifs généraux comprennent les locaux de l'administration, les bureaux des entrées / accueil,		209 - 139 - 0
	Circulations générales	Les circulations générales comprennent les circulations communes et le hall d'accueil et toutes les circulations desservant plus de deux secteurs fonctionnels.		255 - 255 - 255
Locaux Techniques	Locaux techniques	Les locaux techniques centraux comprennent les locaux de production d'énergie, les centrales de traitement d'air et autres locaux techniques communs à plusieurs secteurs fonctionnels.		
Parking	Parking			
Hélistation	Hélistation			

2.2 AXONOMETRIE

CH TROUSSEAU

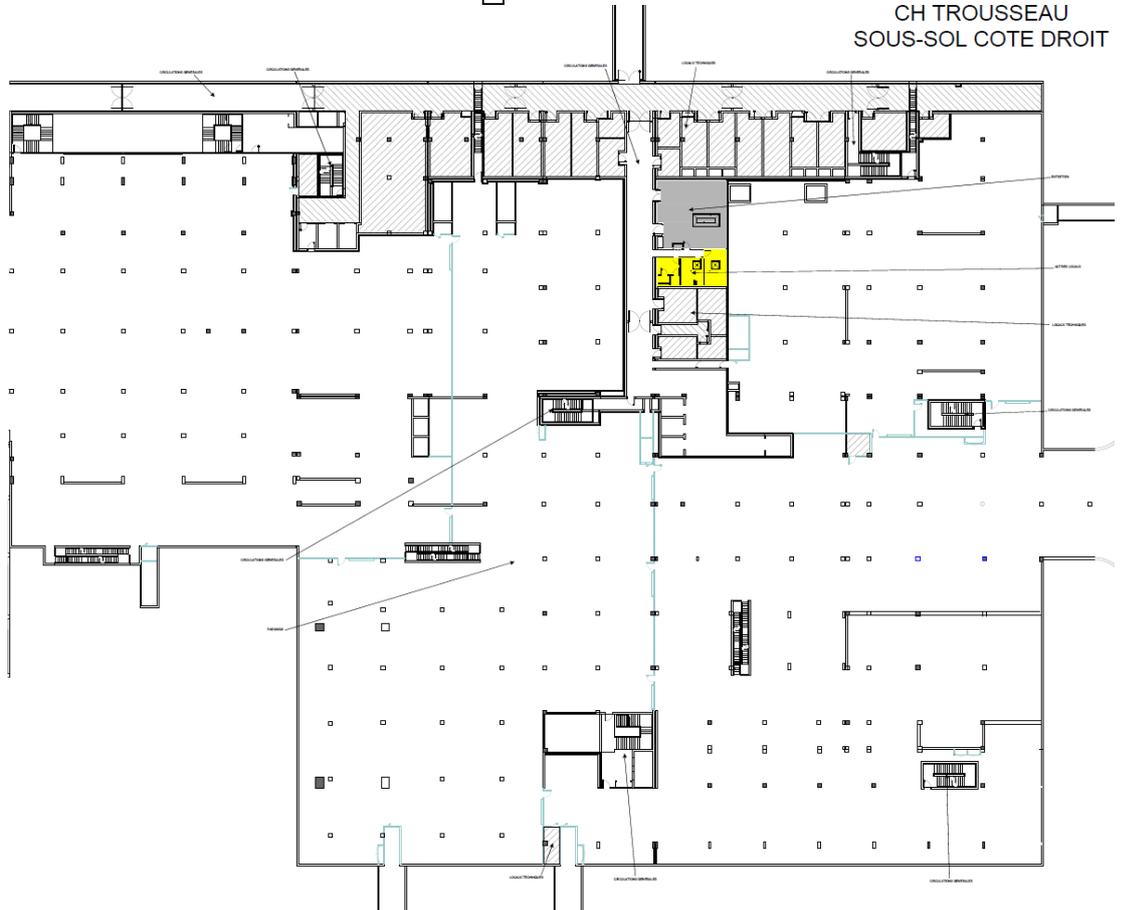


2.3 NIVEAU R-1

CH TROUSSEAU
SOUS-SOL COTE GAUCHE

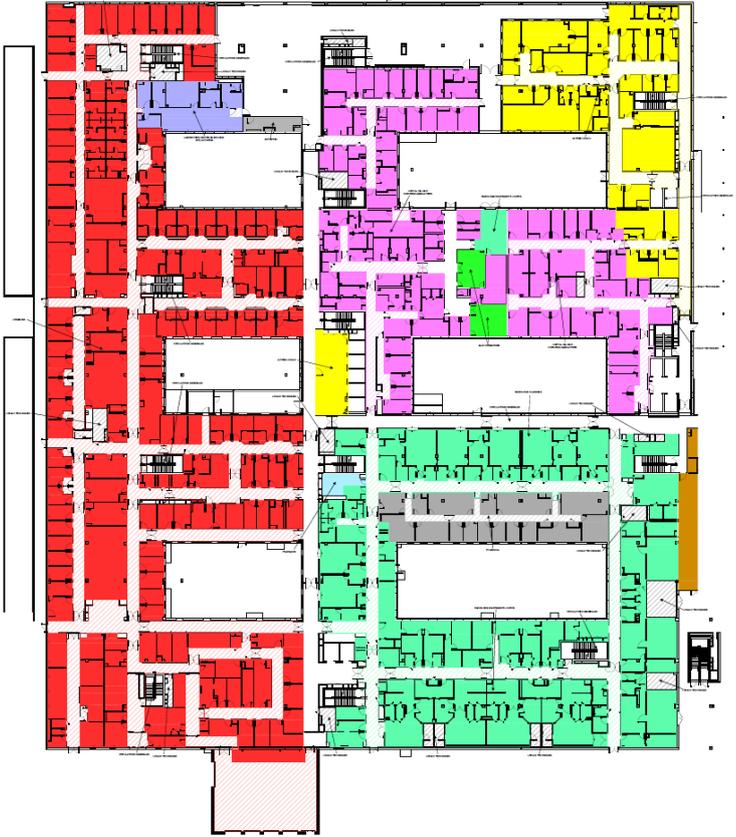


CH TROUSSEAU
SOUS-SOL COTE DROIT



2.4 NIVEAU RDC

CH TROUSSEAU
RDC COTE GAUCHE



CH TROUSSEAU
RDC COTE DROITE

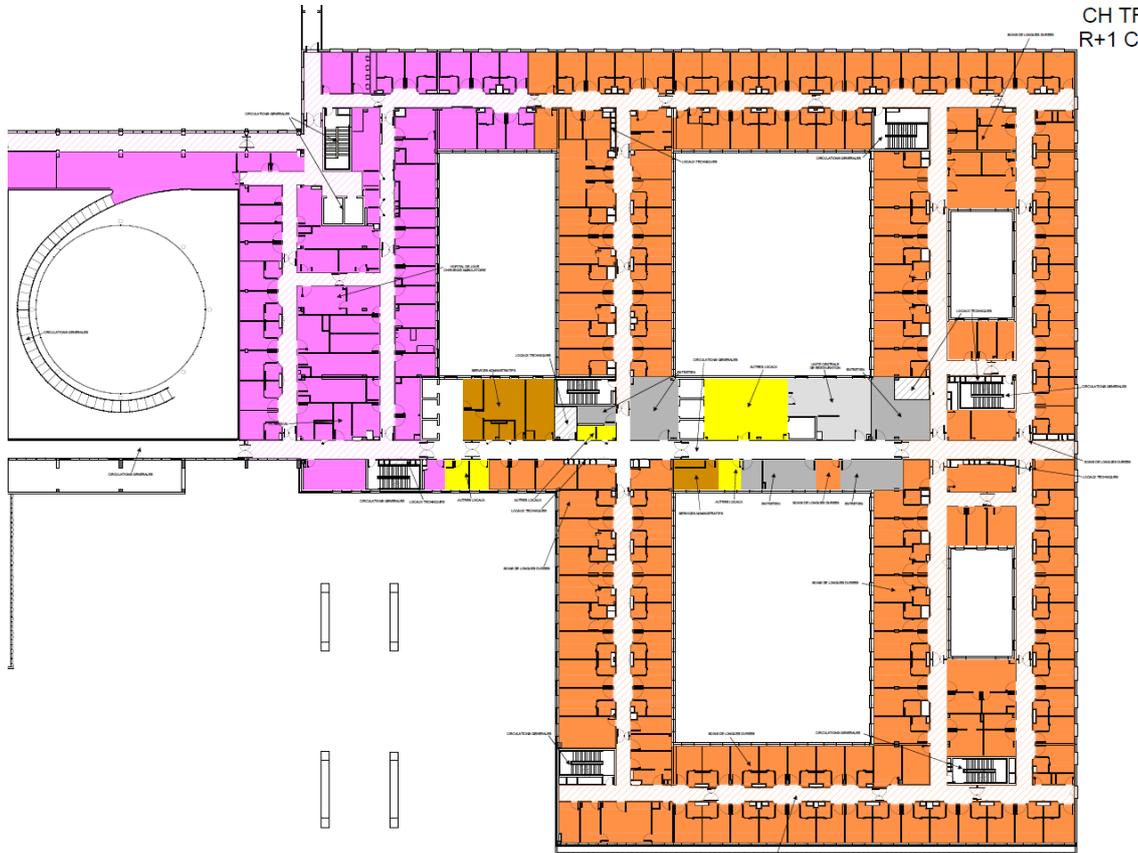


2.5 NIVEAU R+1

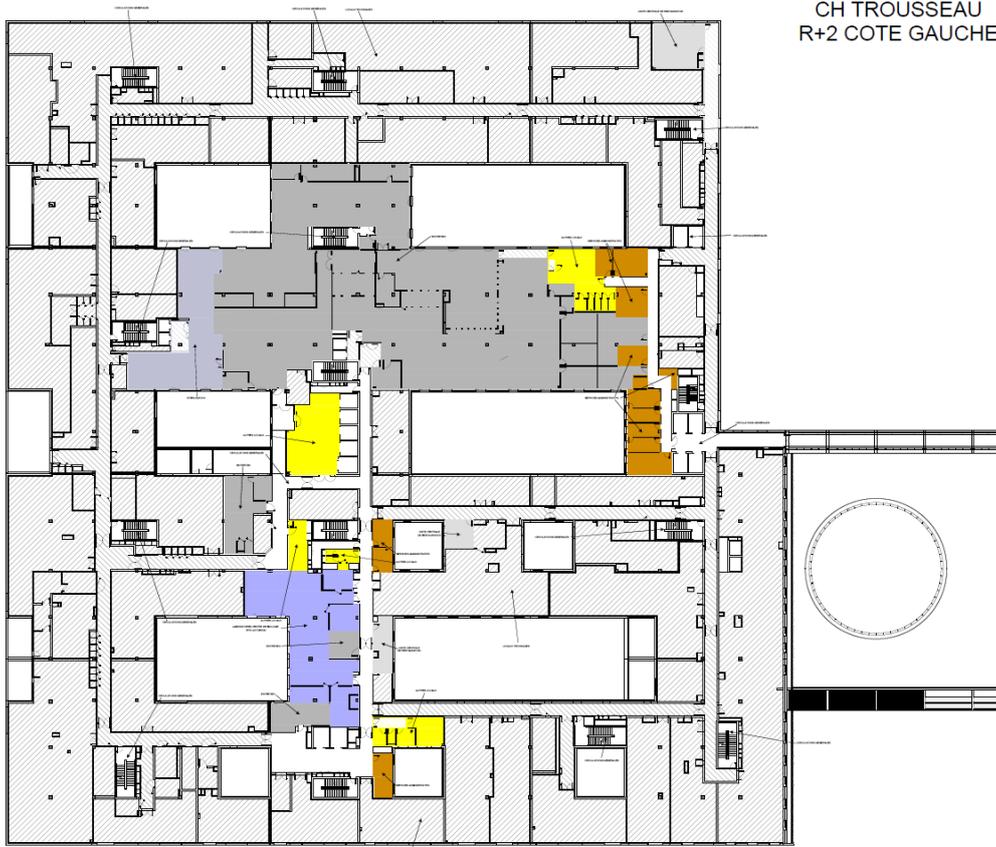
CH TROUSSEAU
R+1 COTE GAUCHE



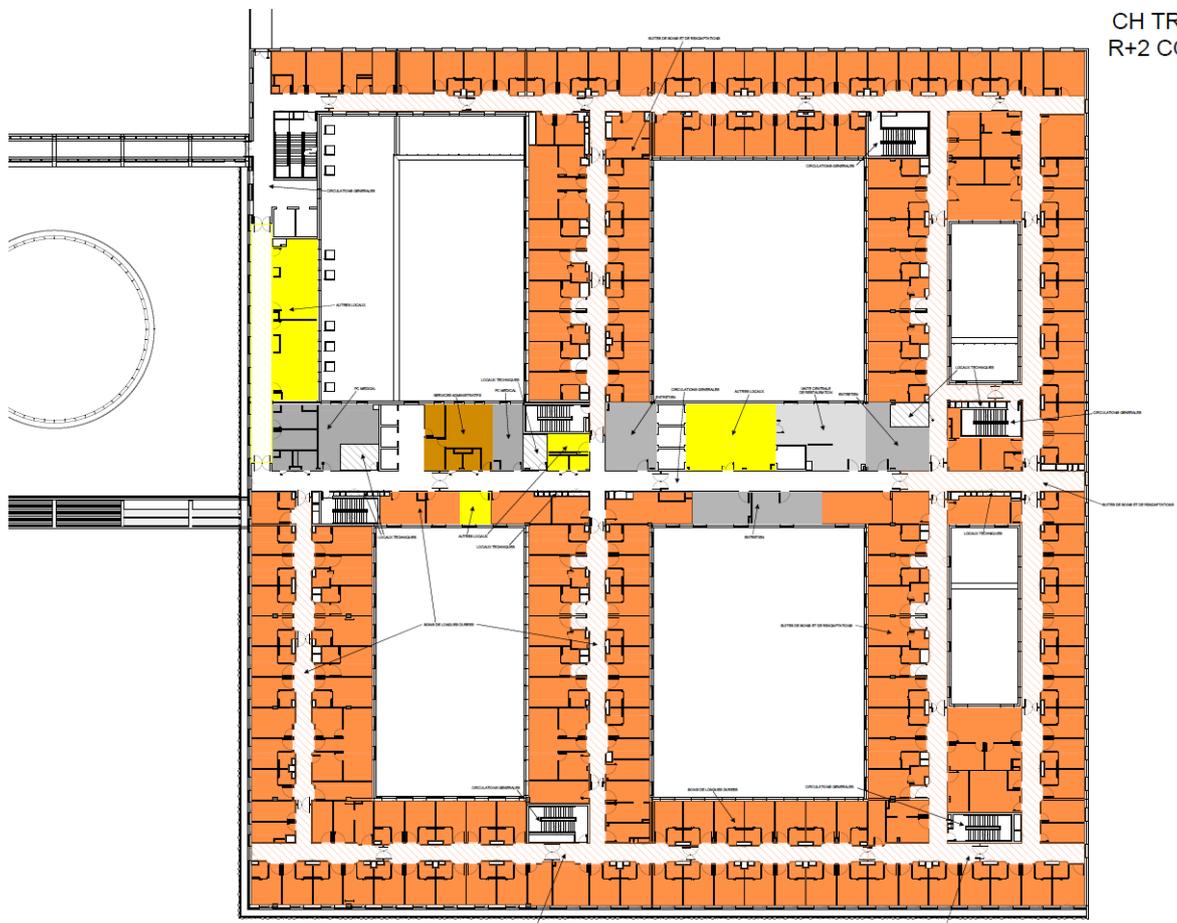
CH TROUSSEAU
R+1 COTE DROIT



2.6 NIVEAU R+2



CH TROUSSEAU
R+2 COTE GAUCHE



CH TROUSSEAU
R+2 COTE DROIT

2.7 NIVEAU R+3

CH TROUSSEAU
R+3 COTE GAUCHE

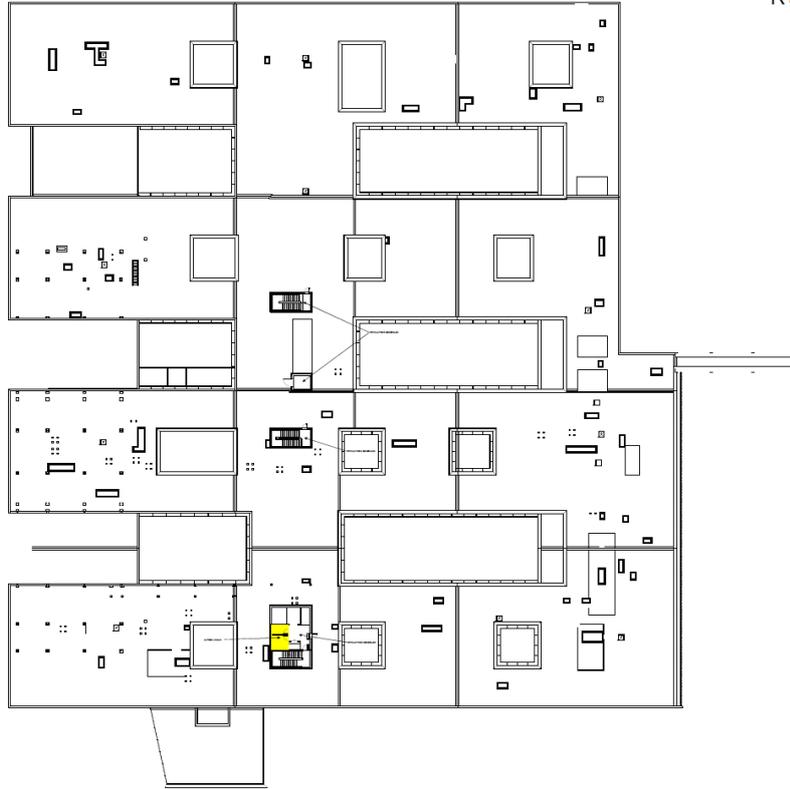


CH TROUSSEAU
R+3 COTE DROIT

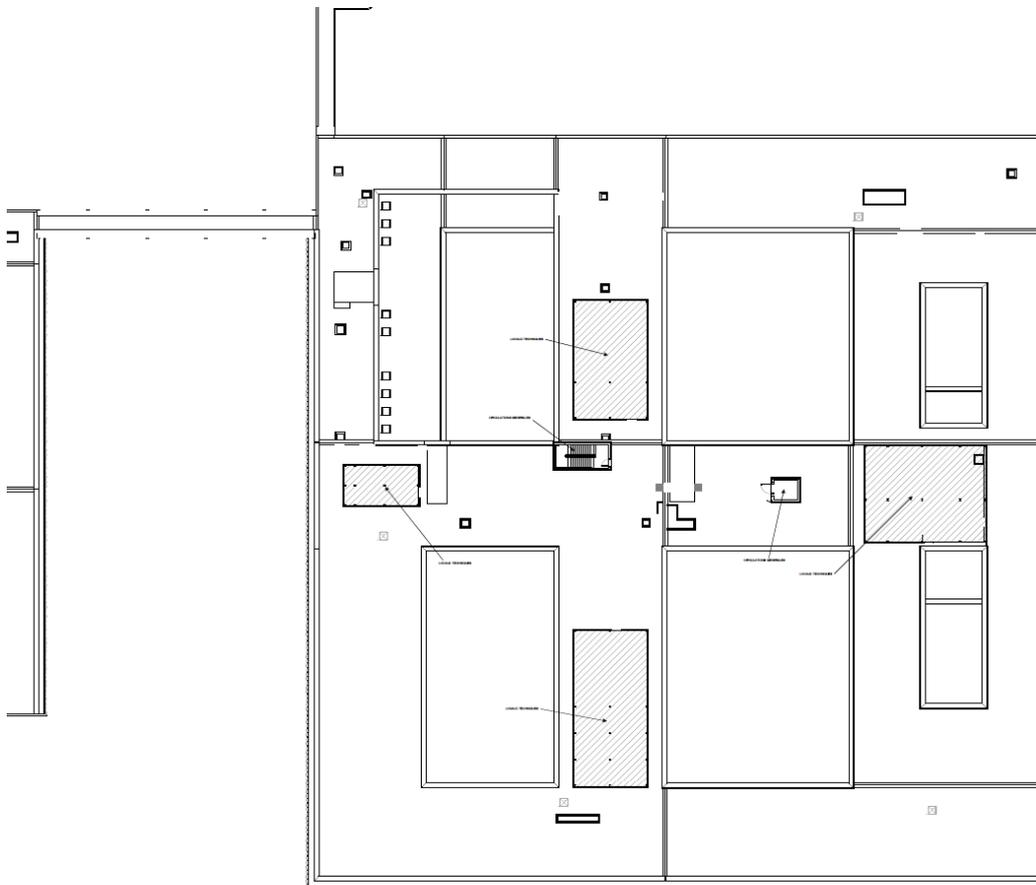


2.8 NIVEAU R+4

CH TROUSSEAU
R+4 COTE GAUCHE



CH TROUSSEAU
R+4 COTE DROIT



2.9 NIVEAU TOITURE

Nous n'avons pas de secteurs fonctionnels sur la partie droite

